



Ouest-France

Toutes éditions, vendredi 4 novembre 2005, p. 1

Un nouvel « assaut libéral » pour connaître les subventions et aides

**Pac : comment publier les bénéficiaires**

**A Bruxelles, l'Estonien Siim Kallas, commissaire européen en charge de la lutte antifraude, souhaite « voir la France publier », pour « tous les citoyens », la liste des bénéficiaires de la Pac. A Paris, la loi « Informatique et liberté » l'interdit. Sept pays de l'UE ont déjà publié des listes.**

Il n'y a pas que les Anglais ! L'Estonien Siim Kallas enfonce le clou de la transparence de la Politique agricole commune. Dans un entretien à *La Tribune*, le commissaire européen en charge de la lutte antifraude, est on ne peut plus clair. « **L'un de mes vœux les plus chers, déclare-t-il, serait de voir la France publier, à destination de tous les citoyens, la liste des bénéficiaires des fonds européens** ». Pour lui, une telle démarche permettrait de dépasser, selon son mot, « **le stade de la suspicion généralisée** » et d'ouvrir un débat fructueux.

« **Dans certains États, ajoute-t-il, où ces données ont été rendues publiques, une discussion s'est engagée lorsqu'il est apparu que toutes les aides ne finissaient pas forcément entre les mains de ceux qui en avaient le plus besoin...** » Les autorités françaises n'ont jamais publié le nom des bénéficiaires de la **Pac**, car la loi « Informatique et liberté » s'y oppose au nom des libertés individuelles. Pourtant, sept pays européens, dont le Royaume-Uni, le Danemark et, en partie, la Belgique, ont déjà publié des listes nominales.

La Commission européenne dispose, à Bruxelles, de toutes les données sur les récipiendaires des subventions et aides directes. Mais il lui est strictement interdit de les divulguer. « **Nous tablons sur une forte pression de l'opinion publique pour faire surgir ces informations dans les États membres** », souligne ainsi Siim Kallas. Malgré le secret bien gardé, le Gem (Groupe d'économie mondiale), un centre recherche de Sciences-Po à Paris, s'apprête à sortir un « listing » qui rend compte de 24 montants d'aide directe agricole, parmi les plus importants versés, dans l'Hexagone.

Côté syndical ? « **Le manque de transparence remet en cause la Pac et, avec les DPU (droits à paiement unique), les aides moyennables sans obligation de produire sont inacceptables** », clame Gérard Durand, nouveau porte-parole de la Confédération paysanne. Toutefois, le successeur de José Bové à la Conf', se montre prudent. Il appelle l'UE « **à ne pas instrumentaliser les excès de la Pac au « bénéfice » de son démantèlement pur et simple** ». Face à la Grande-Bretagne, la France, grande bénéficiaire de la **Pac**, craint un effet à double tranchant pour le monde agricole.

Lemétayer pour la publication

Le président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, s'est déclaré favorable à la publication de la liste des bénéficiaires français de la **Pac**. '**Je suis pour la transparence**', a déclaré le président du principal syndicat agricole français qui a d'ailleurs révélé qu'il recevait environ 22 500 € par an pour les 105 ha qu'il exploite, avec sa soeur et son beau-frère, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Interrogé par ailleurs sur les négociations à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), Jean-Michel Lemétayer a déploré la ' naïveté ' vis-à-vis des Américains du commissaire européen, Peter Mandelson.

**Catégorie :** Actualités

**Sujet(s) uniforme(s) :** Agriculture et services connexes; Économie mondiale; Politique extérieure et

relations internationales

**Taille :** Moyen, 387 mots

© 2005 *Ouest-France*. Tous droits réservés.

Doc. : news-20051104-OF-47062218